

Après avoir serré la main au héros de la fête, on s'est mis à table et aux sons harmonieux d'un orchestre, on s'est mis en devoir de faire justice au succulent menu dans la composition et l'exécution duquel l'hôtel Richelieu dont la réputation n'est plus à faire, s'est réellement surpassé.

M. le Dr Piché, président général de l'Union Allet, présidait, ayant à sa droite le héros du jour. M. B. A. T. de Montigny, chevalier de Pie IX, et à sa gauche le Rvd Edm. Moreau, aumônier des Zouaves, aujourd'hui curé de St-Barthélémi.

Puis vint la partie la plus intéressante de la fête, c'est-à-dire les discours.

Le premier ministre et le cabinet provincial, au complet, ont envoyé un charmant télégramme de félicitations à M. de Montigny.

La joie était à l'ordre du jour et tout le monde s'est retiré charmé de cette belle fête.

A l'assemblée de l'Association Laitière Nationale, tenue à Washington, une résolution a été adoptée demandant au congrès, de faire les lois nécessaires pour obliger tous les produits laitiers et tout aliment à être véritablement ce que leurs noms signifient. Toute denrée falsifiée, toute imitation, et toute substitution devront être légalement étiquetées, en conséquence.

Le directeur des écoles du soir, à Montréal, a eu une entrevue avec le révérend M. Senteune qui approuve entièrement l'idée de faire des conférences dans chaque école. Elles seront industrielles et commenceront aussitôt après l'assemblée du comité, c'est-à-dire la semaine prochaine.

Il y a eu dans les salles de la Société d'Histoire Naturelle à Montréal une assemblée des citoyens qui s'occupent des préparatifs de la réception aux membres de la Société Royale du Canada. On sait que cette société doit tenir sa session annuelle à Montréal, cette année. L'assemblée était présidée par l'honorable sénateur Murphy : M. J.-A.-C. Beaudry, secrétaire.

Nous notons avec plaisir l'accueil cordial, tout empreint d'une courtoisie vraiment française, fait par la presse de Montréal à notre confrère *Le Petit Égare*. Il faut admettre que celui-ci mérite, à plus d'un titre, les félicitations et les souhaits qu'on lui adresse. Beau papier, bonne typographie, splendide impression, rien ne manque à ce physique animé par une rédaction remarquablement intelligente et distinguée.

Samedi de la semaine dernière, le 17 janvier, le feu a détruit le collège de St-Jérôme comté de Terrebonne. Ce collège avait été fondé en 1874 par le regretté Mgr Labelle.

## FEUILLETON

### CONFESSIONS

# D'UN OUVRIER

(suite)

I

En arrivant, on la mit au lit, et tout le monde s'endormit ; mais le lendemain, je fus réveillé par de grands cris. Ma mère tenait Henriette sur ses genoux, tandis que mon père les regardait toutes deux les bras croisés et la tête basse.—La petite sœur était morte pendant la nuit!—Sans bien comprendre alors ce qui l'avait fait mourir, je rattachai sa perte à nos promenades hors barrière, ce qui me les fit haïr encore davantage.

Après une interruption de quelques semaines, mon père voulut les reprendre, mais ma mère refusa de le suivre, et j'en fus ainsi délivré.

Cependant j'avais dix ans, et l'on ne songeait à me donner aucun maître. En cela, l'indifférence de mes parents était entretenue par les conseils de Mauricet. Mauricet avait toujours été le meilleur ami de ma famille. Maçon comme mon père et du même pays que lui, il avait, outre l'autorité que donnent les vieilles relations, celle qui résulte d'une probité sans tache, d'une capacité éprouvée et d'une aisance acquise par l'ordre et le travail. On répétait chez nous : *Mauricet l'a dit !* comme les avocats répètent : *C'est la loi !* Or, Mauricet avait horreur de la lettre moulée.

—A quoi bon entortiller ton fils dans l'alphabet ? disait-il souvent à mon père ; est-ce que j'ai eu besoin du grimoire des écoles pour faire mon chemin ? Ce n'est ni la plume, ni l'écrivoire, c'est la truelle et l'auge qui font le bon ouvrier. Attends encore deux ans, tu me donneras Pierre Henri, et à moins que le diable ne s'en mêle, nous le ferons bien mordre au moellon et au mortier.

Mon père approuvait hautement ; quant à ma mère, elle eût préféré me mettre à l'école dans l'espoir de me voir la croix. Cependant elle renonça, sans trop de peine, à la gloriole de faire de moi un savant ; et je ne saurais encore ni lire, ni écrire, si le bon Dieu ne s'en fût mêlé.

II

Notre ami Mauricet ne travaillait pas seulement pour les autres comme maître compagnon ; il s'était mis, depuis quelque temps, à essayer de petites entreprises qui lui avaient rapporté un peu d'argent, ce qui le mettait en goût de poursuivre. On lui parla d'un travail de maçonnerie pour un bourgeois de Versailles qui l'avait autrefois employé. Il en dit quelques mots chez nous, et ma mère lui conseilla de faire écrire au bourgeois ; mais Mauricet avait

—C'est pour ton bien, cher petit ! répétait-il en souriant ; rappelle-toi la correction, mon enfant ; — qui aime bien, châtie bien...—Encore ceci, à cause de l'intérêt que je te porte !

Et, à chaque phrase, la triple corde à nœuds vous cinglait les reins ou les épaules.

Pour ma part, j'étais toujours parmi les plus chéris, c'est-à-dire les mieux rossés. Aussi, il faut avouer que je tenais le haut bout sur le banc des *incorables* !... C'était le nom que M. Saurin donnait aux paresseux les plus invétérés. La vie que j'avais menée jusqu'alors me rendait insupportable l'immobilité forcée. J'avais dans les jambes des impatiences de courir que je cherchais à apaiser par les coups de pied donnés à droite et à gauche, ou par des sauts de carpe qui changeaient en zigzags les jambes qu'écrivaient mes voisins, et faisaient jaillir l'encre des écritoires jusqu'aux beaux exemples de M. Saurin. Du reste, ces exemples, qui se dressaient le long des tables, suspendus à des ficelles, par des épingles de bois, comme le linge des blanchisseuses, nous servaient bien moins de modèles pour la bâtarde et la coulée, que de remparts pour cacher nos méfaits ; M. Saurin, qui avait toujours le mot pour rire (même quand son martinet nous faisait pleurer), les appelait des *paragrimaces* ! J'en profitais autant que personne sous ce rapport, et toute la première année se passa sans que je pusse mordre à la lecture ni à l'écriture. J'avais toujours dans l'esprit ce que j'avais entendu dire au père Mauricet, et je regardais l'instruction de l'école comme un luxe dont, quant à moi, je n'éprouvais pas du tout le besoin. Il fallait, pour en faire cas, apprendre à quoi elle pouvait servir.

Nous étions alors, si je me rappelle bien, en l'année 1806 : un soir, au sortir de l'école, je vis une vingtaine d'ouvriers arrêtés devant une grande affiche collée au mur ; un d'eux cherchait à l'épeler, mais sans pouvoir même arriver à bien déchiffrer le titre. Nous avions parmi nous un petit bossu nommé Pierrot, qui était le savant de l'école, et qui lisait toutes les écritures aussi couramment que les autres jouaient au sabot. En voyant la croix d'argent à ruban tricolore qu'il portait sur sa bosse devant les ouvriers l'appelèrent ; un d'eux le prit dans ses bras pour qu'il pût voir l'affiche ; il se mit à lire de sa petite voix d'oïseau :

BULLETIN DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Victoire remportée sur les Prussiens à Iéna.

C'était le récit de la bataille avec l'histoire des cinq bataillons français que la cavalerie prussienne n'avait pu entamer, et des cinq bataillons prussiens que la cavalerie française avait éparpillés comme un écheveau de fil. Pierrot lisait cela d'un air aussi fier que s'il eût été général en chef, et les ouvriers, les yeux fixés sur lui, buvaient ses paroles. Quand il s'arrêtait, les plus pressés criaient : —Après ! après ! Et les

## AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli  
100 Octaves Colli  
50 Quarts Vin Cettes  
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du  
Château--Richez,  
150 canards Pékin, pour la reproduction.

PRIX :—\$ 5.00 pour 3 canards  
9.00 " 6 "  
16.00 " 12 "

## A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs  
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame  
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

# HOTEL

— DU —

## CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

## CHENAL DU MOINE

61, place Jacques-Cartier, Nlle LATRAVERSE  
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

## ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :